



## ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

# ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE LES EMPLOYEURS PRÊTS À EMBAUCHER EN 2023 DANS LE SUD

## Sommaire

**P.2** Tous les établissements : 12 000 embauches sont prévues en 2023, soit 1% de moins qu'en 2022

**P.3** Le secteur privé (hors associations) : 6 700 embauches sont envisagées, soit 1% de moins qu'en 2022

**P.6** Le secteur privé (hors associations) : les métiers de la construction, du commerce et de l'hébergement-restauration sont les plus recherchés

**P.7** Le secteur privé (hors associations) : les problèmes de candidatures sont les préoccupations majeures des futurs employeurs. Pôle emploi est le premier recours en cas de difficultés de recrutement

## 12 000 embauches sont prévues en 2023 par les établissements du Sud, soit 200 de moins qu'en 2022 (-1%)

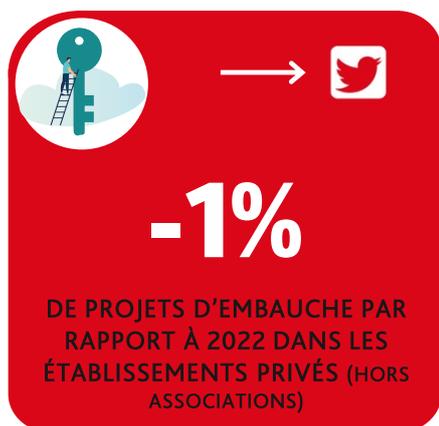
Parmi les 12 000 projets de recrutement envisagés en 2023, 5 300 concernent les établissements publics et les associations et, 6 700 les établissements privés soit 56% des intentions d'embauche.

Pour les établissements privés, ce sont ainsi 100 projets de recrutement en moins en 2023 par rapport à 2022, soit une diminution de 1%.

Cette évolution dans le secteur privé s'explique par la baisse de la proportion d'établissements prévoyant d'embaucher qui passe de 32% à 30%. Seuls les secteurs des services aux particuliers et du commerce déclarent une augmentation de leurs projets de recrutement.

Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs du privé progressent de nouveau entre 2022 et 2023 ; elles concernent 59% des projets d'embauche, soit 6 points de plus qu'en 2022. Elles sont très fortes dans les secteurs de la construction, de l'agriculture et de l'hébergement-restauration. Les principales difficultés de recrutement identifiées par les futurs recruteurs sont liées aux candidatures. Plus de 6 sur 10 envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement.

Les employés de cuisine, ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, ouvriers agricoles, ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...) et employés de libre-service sont les métiers les plus recherchés par le secteur privé en 2023. Les 4 premiers cités faisaient déjà partie du top 5 en 2022.

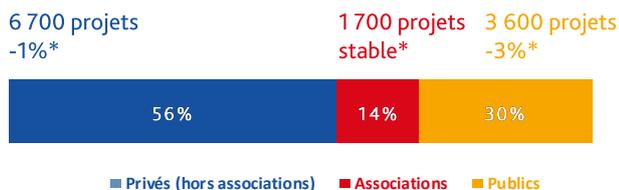


# LES ÉTABLISSEMENTS DU SUD PRÉVOIENT 12 000 EMBAUCHES, SOIT 1% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 1 établissement sur 3 envisage de recruter, soit 3 200 établissements potentiellement recruteurs. Cette proportion diminue de 2,3 points par rapport à 2022.

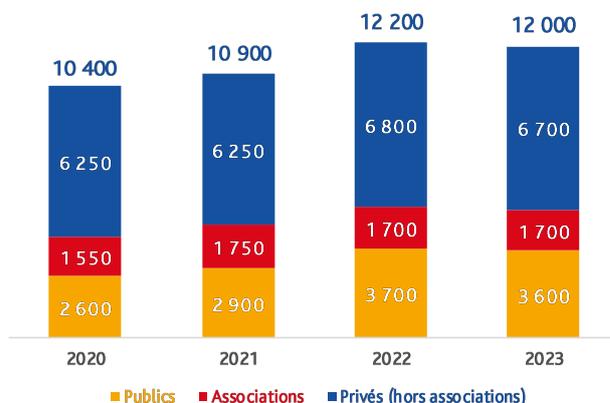
Au total, 12 000 projets de recrutement sont prévus par l'ensemble des établissements, soit une baisse de 1% par rapport à 2022 ce qui représente 200 intentions d'embauche de moins.

## RÉPARTITION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



\* évolution annuelle entre 2022 et 2023

## ÉVOLUTION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



# LE SECTEUR PUBLIC ENVISAGE 3 600 EMBAUCHES, SOIT 3% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 2 établissements publics sur 3 projettent de recruter, soit 250 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 3 600 embauches, soit 100 de moins qu'en 2022 (-3%). Cela représente 30% des besoins du bassin. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

La quasi-totalité des projets se concentrent dans l'administration publique et enseignement et, la santé et action sociale. Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les établissements scolaires, les caisses des écoles et les centres communaux d'action sociale.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent les trois quarts des besoins. Les agents d'entretien de locaux (y.c. agents des écoles) sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	1 290
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	660
Jardiniers salariés, paysagistes	460
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	150
Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...)	150

\* ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

\*\* AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

# LES ASSOCIATIONS PROJETTENT 1 700 EMBAUCHES, SOIT AUTANT QU'EN 2022

En 2023, 44% des associations envisagent de recruter, soit 350 établissements potentiellement recruteurs. 1 700 embauches sont prévues, soit autant qu'en 2022. Cela représente 14% des besoins du territoire. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

6 recrutements sur 10 se concentrent dans les activités associatives et l'action sociale. Les activités culturelles, sportives, récréatives et de loisirs regroupent 1 besoin sur 5.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent 63% des besoins. Les professionnels de l'animation socioculturelle et les jardiniers sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	420
Jardiniers salariés, paysagistes	380
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	100
Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...)	70
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	70

# LE SECTEUR PRIVÉ PRÉVOIT 6 700 EMBAUCHES, SOIT 1% DE MOINS QU'EN 2022 (HORS ASSOCIATIONS)

## 3 ÉTABLISSEMENTS SUR 10 ENVISAGENT DE RECRUTER, MAIS 6 INTENTIONS D'EMBAUCHE SUR 10 SONT IDENTIFIÉES « DIFFICILES » PAR LES EMPLOYEURS

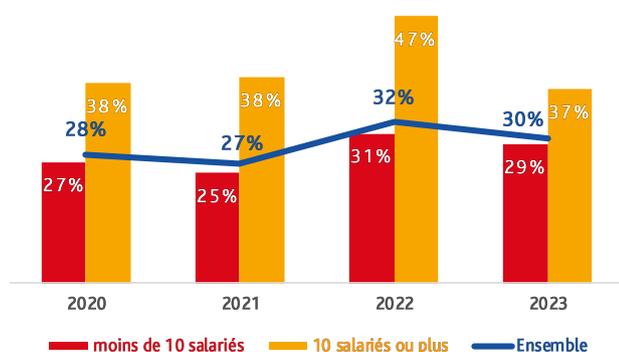
En 2023, 2 600 établissements sont potentiellement recruteurs, soit 30% des employeurs du privé. Cette proportion diminue de 2,3 points par rapport à 2022. Elle est de 29% pour les structures de moins de 10 salariés et, de 37% pour celles de 10 salariés ou plus.

6 700 embauches sont prévues, soit 100 de moins qu'en 2022 (-1%). Seuls les secteurs des services aux particuliers et du commerce déclarent une augmentation de leurs projets de recrutement. Le secteur privé regroupe 56% des besoins du bassin.

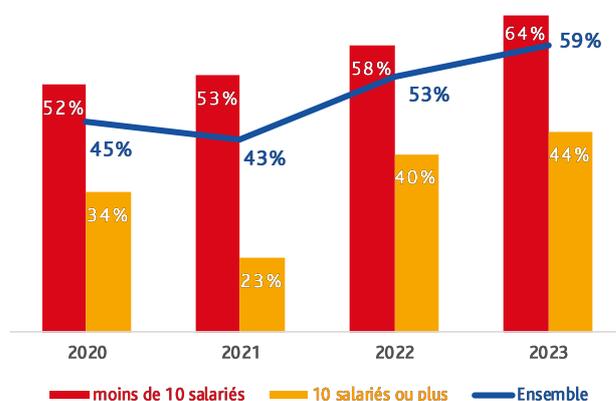
Les structures de moins de 10 salariés regroupent les trois quarts des besoins et, elles déclarent 100 projets supplémentaires par rapport à 2022, contre 200 de moins pour celles de 10 salariés ou plus.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 6 points pour atteindre 6 projets sur 10. Elles sont très fortes dans les établissements de moins de 10 salariés et, dans les secteurs de la construction, de l'agriculture, de l'hébergement-restauration, de la formation, de la comptabilité et de la sécurité.

ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉTABLISSEMENTS ENVISAGENT DE RECRUTER PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



ÉVOLUTION DE LA PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT DIFFICILES PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



## LES SERVICES AUX PARTICULIERS, LA CONSTRUCTION ET LE COMMERCE COUVRENT 2 BESOINS SUR 3

Les secteurs recruteurs dans les établissements privés (hors associations)	Part d'établissements envisageant de recruter (en %)	Nombre de projets de recrutement	Évolution annuelle (en %)	Part des projets difficiles (en %)	Évolution annuelle de la part des projets difficiles (en pt)
<b>Services aux particuliers</b>	<b>33</b>	<b>1 850</b>	<b>27</b>	<b>56</b>	<b>0</b>
Santé et action sociale	22	700	65	49	7
Hébergement et restauration	41	650	8	61	-7
Autres activités de services*	38	300	14	48	1
Enseignement, sécurité sociale...	37	200	20	73	13
<b>Construction</b>	<b>36</b>	<b>1 350</b>	<b>-4</b>	<b>69</b>	<b>-1</b>
<b>Commerce</b>	<b>25</b>	<b>1 300</b>	<b>9</b>	<b>54</b>	<b>19</b>
<b>Services aux entreprises</b>	<b>24</b>	<b>1 050</b>	<b>-17</b>	<b>61</b>	<b>5</b>
Services techniques, administratifs, de soutien...**	26	600	-5	69	22
Transports et entreposage	25	250	-30	36	-39
Communication, activités financières, immobilières...	19	200	-27	65	11
<b>Industrie</b>	<b>33</b>	<b>750</b>	<b>-15</b>	<b>48</b>	<b>5</b>
Agroalimentaire	30	350	-28	29	-5
<b>Agriculture</b>	<b>39</b>	<b>400</b>	<b>-29</b>	<b>64</b>	<b>12</b>
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>30</b>	<b>6 700</b>	<b>-1</b>	<b>59</b>	<b>6</b>

\* coiffure, soins de beauté, activités sportives, récréatives et de loisirs, blanchisserie...

\*\* sécurité, activités comptables, nettoyage, activités des sièges sociaux et de conseil de gestion...

## LES SERVICES AUX PARTICULIERS ENVISAGENT 1 850 EMPAUCHES, SOIT 27% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 1 établissement sur 3 souhaite recruter, ce qui représente 650 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 850 embauches, soit 400 de plus qu'en 2022. Le secteur de la santé et action sociale déclare 250 intentions d'embauche supplémentaires. Les services aux particuliers couvrent 28% des besoins du privé.

La santé et action sociale et, l'hébergement-restauration regroupent 73% des besoins des services aux particuliers.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 7 besoins sur 10 du secteur. Les employés de cuisine sont toujours les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs sont stables entre 2022 et 2023 et, représentent 56% des projets. Elles sont très fortes dans l'hébergement-restauration et la formation.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux particuliers	Nombre de projets de recrutement
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	340
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	150
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	140
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	130
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	130
Aides à domicile et aides ménagères	110
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux)	100
Cuisiniers	80
Employés de maison et personnels de ménage	70
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	70

## LA CONSTRUCTION PRÉVOIT 1 350 EMPAUCHES, SOIT 4% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 36% des établissements envisagent de recruter, ce qui représente 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 350 embauches, soit 50 de moins qu'en 2022 ; cela s'explique par la baisse de 2 points de la part des établissements recruteurs. Ce secteur représente 20% des besoins du privé.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 6 besoins sur 10. Les ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...) et les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent d'1 point entre 2022 et 2023 mais, elles demeurent très élevées (69% des projets). Elles sont très fortes dans les travaux de terrassement, d'installation électrique, de peinture et, de maçonnerie et gros œuvre du bâtiment.

Les 5 métiers les plus recherchés par la construction	Nombre de projets de recrutement
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	250
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	240
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	140
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	100
Conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage	90

## LE COMMERCE PROJETTE 1 300 EMPAUCHES, SOIT 9% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 1 établissement sur 4 projette de recruter, ce qui représente 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 300 embauches, soit 100 de plus qu'en 2022. Le commerce couvre 20% des besoins du privé.

Le commerce de détail regroupe 71% des besoins (grande distribution, pharmacie, carburant, quincaillerie, sport...), le commerce et la réparation automobile 15% et, le commerce de gros 14%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 48% des besoins du secteur. Les employés de libre-service, vendeurs en habillement (y.c. accessoires, sport, loisirs et culture) et, caissiers sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 19 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 54% des projets. Elles sont très fortes dans le commerce et la réparation automobile.

Les 5 métiers les plus recherchés par le commerce	Nombre de projets de recrutement
Employés de libre-service	170
Vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture	160
Caissiers (y.c. pompistes...)	150
Techniciens médicaux et préparateurs	90
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	70

## LES SERVICES AUX ENTREPRISES PROJETTENT 1 050 EMBAUCHES, SOIT 17% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 1 établissement sur 4 projette de recruter, ce qui représente 450 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 050 embauches, soit 200 de moins qu'en 2022 ; cela s'explique par la baisse de 3 points de la part des établissements recruteurs. Le secteur du transport déclare 100 intentions d'embauche de moins. Les services aux entreprises couvrent 15% des besoins du privé.

Le transport, la sécurité, le nettoyage et, les activités comptables, des sièges sociaux et de conseil de gestion regroupent 6 besoins sur 10 des services aux entreprises.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 56% des besoins du secteur. Les agents de sécurité sont les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs augmentent de 5 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 61% des projets. Elles sont très fortes dans les activités comptables, de sécurité et de nettoyage.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux entreprises	Nombre de projets de recrutement
Agents de sécurité et de surveillance	110
Employés de la comptabilité	80
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	70
Conducteurs routiers et grands routiers	60
Techniciens des services comptables et financiers	50
Conducteurs de transport en commun sur route	50
Agents d'entretien de locaux	40
Employés de maison et personnels de ménage	40
Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...)	40
Conducteurs et livreurs sur courte distance	40

## L'INDUSTRIE ENVISAGE 750 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 15% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 1 établissement sur 3 envisage de recruter, ce qui représente 250 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 750 embauches, soit 150 de moins qu'en 2022 ; cela s'explique par la baisse de 10 points de la part des établissements recruteurs. L'industrie couvre 11% des besoins du privé.

L'industrie agroalimentaire couvre la moitié des besoins industriels, dont plus d'1 sur 2 sont saisonniers. La fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements et, la réparation et installation de machines et d'équipements regroupe 1 besoin sur 5.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 45% des besoins du secteur. Les ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 5 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 48% des projets. Elles sont très fortes dans la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements et, la réparation et installation de machines et d'équipements

Les 5 métiers les plus recherchés par l'industrie	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	150
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	50
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage (y.c. réparateurs)	50
Conducteurs et livreurs sur courte distance	40
Soudeurs qualifiés	40

## L'AGRICULTURE PRÉVOIT 400 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 29% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 4 établissements sur 10 souhaitent recruter, soit 250 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 400 embauches, soit environ 200 de moins qu'en 2022 ; cela s'explique par la baisse de 9 points de la part des établissements recruteurs. Ce secteur représente 6% des besoins du privé.

La culture de la canne à sucre concentre 4 besoins sur 10, dont 8 sur 10 sont saisonniers. Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 9 besoins sur 10 du secteur. Les ouvriers agricoles sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs augmentent de 12 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 64% des projets. Elles sont très fortes dans la canne à sucre.

Les 5 métiers les plus recherchés par l'agriculture	Nombre de projets de recrutement
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	260
Maraîchers, horticulteurs salariés	50
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	20
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	20
Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	10

## LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION, DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION SONT LES PLUS RECHERCHÉS PAR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (HORS ASSOCIATIONS)

Selon les domaines professionnels, les métiers les plus recherchés par les établissements privés en 2023 sont ceux de la construction (19% des besoins).

Viennent ensuite ceux du commerce, de la vente et de la grande distribution (14%) et, de l'hôtellerie-restauration-alimentation (12%).

Ces 3 domaines professionnels regroupent 45% des besoins du privé.

Les 30 métiers les plus recherchés par l'ensemble du secteur privé (hors associations)	Nombre de projets de recrutement	Part des projets difficiles (en %)
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	370	51
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	270	63
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	270	63
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	260	83
Employés de libre-service	180	31
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	170	4
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	170	28
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	160	41
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	160	75
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	150	84
Caissiers (y.c. pompistes...)	150	34
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	140	54
Vendeurs en produits alimentaires	140	64
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	130	71
Aides à domicile et aides ménagères	130	25
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	130	20
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage (y.c. réparateurs)	120	57
Conducteurs routiers et grands routiers	120	49
Agents de sécurité et de surveillance	120	60
Employés de maison et personnels de ménage	110	60
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	110	40
Employés de la comptabilité	110	72
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	110	77
Conducteurs et livreurs sur courte distance	110	34
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation	100	50
Techniciens médicaux et préparateurs	100	68
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	100	69
Conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage	90	72
Agents d'entretien de locaux	90	40
Cuisiniers	80	74

## ENCADRÉ N°1

Une enquête complémentaire est réalisée chaque année pour connaître notamment la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées par les employeurs. Les résultats ci-dessous concernent les établissements privés (*hors associations*) de toute La Réunion.

### 8 ÉTABLISSEMENTS SUR 10 FONT CONFIANCE À PÔLE EMPLOI POUR LES AIDER DANS LEURS PROJETS DE RECRUTEMENT

8 employeurs sur 10 envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour recruter en 2023. Pour la majorité d'entre eux, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (52% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (32% des cas).

Le fait de bénéficier de mesures d'aides à l'embauche, la simplicité d'accès à nos services ou encore l'importance de notre fichier sont les principaux avantages qui justifient le recours à Pôle emploi.

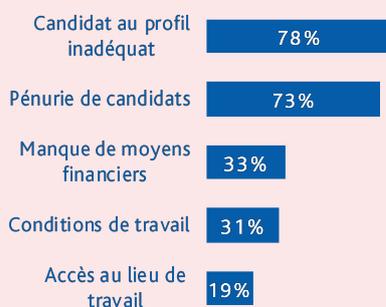
### LES PROBLÈMES DE CANDIDATURES : PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES FUTURS EMPLOYEURS

En 2023, 56% des projets de recrutement sont identifiés difficiles par les futurs recruteurs, contre 53% en 2022. Les problèmes liés aux candidatures sont les plus cités : 78% des recruteurs anticipant des difficultés de recrutement s'attendent à des profils de candidats inadéquats et 73% mentionnent une pénurie de candidats.

Près des deux tiers des employeurs ayant cherché à recruter en 2022 et déclarant avoir reçu des candidatures inadéquates, citent le manque d'expérience professionnelle. Plus d'1 sur 2 mentionnent l'insuffisance de formation et, des problèmes de présentation et de compétences relationnelles.

#### LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

##### LES PRINCIPAUX MOTIFS DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES DE RECRUTEMENT SELON LES EMPLOYEURS



##### LES PRINCIPAUX MOTIFS D'INADÉQUATION DES CANDIDATS : RETOUR SUR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES EN 2022

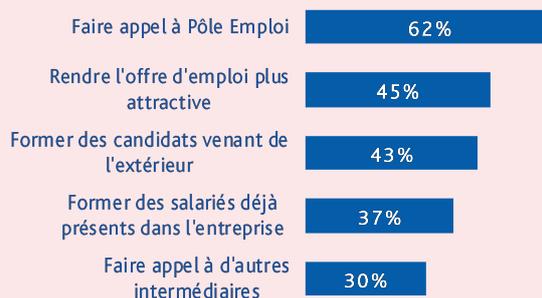


### PÔLE EMPLOI EST LE PREMIER RECOURS EN CAS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

En 2023, plus de 6 employeurs sur 10 envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement. Une autre solution envisagée est de rendre l'offre d'emploi plus attractive et d'améliorer les conditions de travail (flexibilité des horaires, augmentation des salaires, proposer divers avantages...).

Les employeurs opteront également pour la formation de candidats, qu'ils s'agissent de candidats externes (43% d'entre eux) ou de salariés déjà présents dans l'entreprise (37%).

##### LES PRINCIPALES SOLUTIONS ENVISAGÉES PAR LES RECRUTEURS POUR RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



## ENCADRÉ N°2

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises. Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

### SOURCES ET MÉTHODES

#### LA POPULATION

Le champ est toujours le même, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, région...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'Etat (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

#### LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste des métiers proposés au secteur d'activité de l'établissement.

#### L'ÉCHANTILLON

Sur les 9 800 établissements du bassin Sud entrant dans le champ de l'enquête, 7 700 ont été interrogés entre octobre et décembre 2022 par voie postale, web ou téléphonique. Au global, 2 100 établissements ont répondu à l'édition 2023.

#### LE REDRESSEMENT

Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.



### EN SAVOIR PLUS

#### LA PUBLICATION RÉGIONALE SUR LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

<http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

#### LE RAPPORT RÉGIONAL ET LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

<http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication  
Angélique GOODALL

Directeur de la rédaction  
Michael RENARD

Réalisation  
Stéphane JAUD  
Direction de la Performance du Réseau

Direction Régionale Pôle emploi Réunion  
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron  
CS 52008 - 97444 Saint-Denis Cedex 9

[WWW.POLE-EMPLOI.ORG](http://WWW.POLE-EMPLOI.ORG)  
[WWW.POLE-EMPLOI.FR/REGION/REUNION](http://WWW.POLE-EMPLOI.FR/REGION/REUNION)

 [@POLEEMPLOI\\_RUN](https://twitter.com/POLEEMPLOI_RUN)